

5.0 crédits	30.0 h	1q
-------------	--------	----

Enseignants:	Grevisse Benoît ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés :	Le cours analyse les conditions de production qui structurent et déterminent tout travail de journalisme. Il développe une réflexion critique dans le cadre d'une approche déontologique et éthique en situation d'opérationnalisation. Il expose les fondements, les normes et des raisonnements déontologiques et éthiques, belges et internationaux.
Acquis d'apprentissage	Le cours vise à sensibiliser les étudiants aux conditions de production qui structurent et déterminent tout travail de journalisme et à inscrire cette réflexion critique dans le cadre d'une approche déontologique en situation d'opérationnalisation. Il entend donc également amener à la maîtrise des fondements, des normes et des raisonnements éthiques de la déontologie journalistique belge et internationale. En termes de compétences, l'étudiant devra faire la preuve de sa capacité à exercer un raisonnement déontologique et éthique. <i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i>
Contenu :	Contenu : Ce cours propose tout d'abord un parcours critique des fondements historiques et socio-politiques de la déontologie journalistique. Il examine les distinctions entre les divers modes de régulation : droit, déontologie et éthique. Il passe ensuite en revue, de manière systématique, les principes déontologiques que s'imposent les journalistes belges. Ce parcours critique se base notamment sur les cas d'actualité. Le cours se fonde également dans une comparaison internationale des systèmes et des règles déontologiques. Il envisagera également les limites de l'autorégulation journalistique. Pour le soutenir dans son apprentissage de la matière, l'étudiant disposera d'un support écrit reprenant l'ensemble du cours, des textes de référence ainsi qu'une bibliographie commentée. Méthode : Exposés magistraux, analyses de cas et réalisation d'un travail personnel de l'étudiant. Ce travail est réalisé sur la base d'une bibliographie commentée mise à disposition de l'étudiant.
Autres infos :	Ce cours fait appel à des notions exposées dans le cours de Droit des médias et de la communication (COMU1322). Outre une connaissance classique de la matière vue au cours, l'étudiant sera invité à exercer son raisonnement d'analyse déontologique au travers d'un travail individuel. Un document pédagogique comprenant notamment un portefeuille de lecture complètera les exposés magistraux. Ce cours s'appuie également sur l'exercice du raisonnement déontologique et éthique. Pour ce faire de nombreux cas sont exposés au cours. Une partie d'entre eux font l'objet de projections audio-visuelles.
Cycle et année d'étude :	> Certificat universitaire en éthique économique et sociale > Master [120] en information et communication > Master [120] en information et communication > Master [60] en information et communication
Faculté ou entité en charge:	COMU